



SDIS

Services Départementaux d'Incendie et de Secours

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 21 juillet 2026 ⌚ Version 4



Informations générales

Type de dispositif : Autre

Parcours concernés

Situations d'urgence (SAS, etc.)



Mission

Contexte missions

Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) interviennent sur l'ensemble du territoire départemental pour assurer la sécurité civile et la protection des populations. Ils s'adressent à toute personne en situation d'urgence, accident, incendie ou sinistre, sans condition d'âge ni de situation sociale. Ils jouent un rôle clé dans la chaîne de secours, notamment pour les interventions médicales d'urgence.

Liste des missions

- Assurer la défense contre les incendies sur tout type de site (bâtiments, végétation, industrie)
- Intervenir en secours à personne lors d'accidents, malaises, ou urgences médicales
- Effectuer le triage extrahospitalier et le transport sanitaire vers les établissements adaptés
- Gérer les secours civils d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou technologiques
- Organiser la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile
- Préparer et mettre en œuvre les mesures de sauvegarde et d'évacuation
- Disposer d'unités spécialisées pour les interventions en milieu périlleux ou déblaiement
- Former et encadrer les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels
- Assurer une permanence 24h/24 via le numéro d'urgence 18 ou 112
- Collaborer avec les services médicaux, hospitaliers et médico-sociaux pour la prise en charge des victimes
- Participer à la gestion des risques majeurs et à la coordination des secours
- Sensibiliser la population aux risques et aux comportements de prévention

En synthèse

Les SDIS garantissent une réponse rapide et adaptée aux situations d'urgence sur le territoire départemental. Ils protègent les personnes, les biens et l'environnement grâce à une organisation structurée et des équipes formées, intégrant une dimension médico-sociale notamment via les secours à personne.

Contraintes



Leur intervention est strictement départementale, accessible gratuitement à toute personne via un numéro d'urgence unique. L'organisation est sous la tutelle du conseil départemental et du préfet, avec un financement public. L'accès au service est sans condition préalable, disponible 24h/24, sans délai d'attente.

Besoins couverts

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention
- Formation des professionnels

Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

En structure sociale

Équipe mobile

Intervention en urgence

Modalités de saisine

Admission en urgence

Saisine directe

Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Immédiat

Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- <https://www.sante.fr/annuaire>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2372>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/services-departementaux-d-incendie-et-de-secours>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

